



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lettre de radiation des effectifs pour abandon de poste

Lettre recommandée avec accusé de réception

TIMBRE ETABLISSEMENT

Le chef d'établissement

A

M.....

Objet : radiation des effectifs pour abandon de poste

Référence :

- Vu le code général de la fonction publique
- Décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat

M.....,

Je vous ai recruté en qualité d'assistant d'éducation par contrat à durée déterminée du...au... Vous êtes absent sans justification de votre part depuis le

Par courrier du.....envoyé en recommandé avec accusé de réception (pièce jointe), je vous ai mis en demeure de reprendre votre service ou de me fournir un justificatif de votre absence à réception, faute de quoi vous encouriez un licenciement sans pouvoir bénéficier des garanties attachées à la procédure de licenciement pour motif disciplinaire.

Cette lettre vous a été notifiée le.....(pièce jointe).

Vous n'avez pas répondu à cette lettre de mise en demeure.

A ce jour, vous n'avez ni rejoint votre poste, ni justifié votre absence, vous êtes réputé avoir rompu le lien avec votre service.

En conséquence, vous êtes radié(e) des effectifs pour abandon de poste à compter de la notification du présent courrier.

Fait le.....à.....

Signature

Voies et délais de recours au verso

ATTENTION : La Commission Consultative Paritaire Académique compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves (CCPA) doit être obligatoirement consultée sur toute décision individuelle relative au licenciement intervenant postérieurement à la période d'essai et aux sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme.